

## Référence du chapitre

---

Cécile Van de Velde, « **La famille à l'épreuve de la crise** », in Paugam Serge (dir.), *L'intégration inégale. Forces, faiblesses et ruptures des liens sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, collection Le Lien Social, 2014, p.29-42.



## *La famille à l'épreuve de la crise*

CÉCILE VAN DE VELDE

Face à la crise, la famille va-t-elle devenir une valeur refuge en Europe ? Jusqu'où les États peuvent-ils compter sur les solidarités parentales pour faire face aux difficultés sociales des jeunes adultes ? La réduction attendue des dépenses d'État et la fragilisation des perspectives d'emploi mettent à l'épreuve les équilibres déjà précaires au sein des protections – étatiques, familiales, locales – de chacun des modèles sociaux européens. Face au double défi de la précarité juvénile et du vieillissement, la tentation est grande de compter sur le potentiel qu'est censée représenter la famille : déjà, on assiste à la montée en puissance d'une valorisation politique des « solidarités » intergénérationnelles au sein des sociétés européennes. Une telle « familialisation » potentielle des parcours individuels – plus de famille, moins d'État – est lourde d'enjeux sociaux, tant elle induit une recomposition des inégalités sociales entre différentes générations, mais également au sein des jeunes générations elles-mêmes. La dégradation des perspectives économiques réactive ainsi la question de la place des entraides familiales dans nos sociétés, mais aussi celle de leur prix et de leurs failles potentielles. Ce chapitre soulève la question des enjeux et des conséquences potentielles d'un « retour » de la famille dans la protection des jeunes générations, et la façon dont elle se pose d'un modèle social à l'autre en Europe occidentale.

LES LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS EN TEMPS DE CRISE :  
ESSAI DE CARTOGRAPHIE EUROPÉENNE

Il est des liens qui, parce qu'ils dessinent la trame de nos vies, nous paraissent si subjectifs et individualisés qu'il est difficile d'en soupçonner les profondes régularités collectives. Le lien qui se noue entre les générations familiales est de ceux-là. Quitter ses parents, fonder – ou non – un foyer, aider ses enfants devenus jeunes adultes, mais aussi ses parents devenus dépendants : autant de processus qui semblent relever avant tout de décisions intimes ; et pourtant, dans la façon dont ils se font ou se défont, dont ils peuvent être vécus, pensés, et sollicités tout au long de la vie, les liens entre générations laissent apparaître de profonds contrastes en Europe occidentale. La cartographie des solidarités intergénérationnelles est sur ce point frappante, et rappelle combien les entraides familiales sont également – entre autres clivages structurants – affaire de configurations sociales, politiques et culturelles. Elles forment un vaste dégradé européen se déclinant d'un pôle d'*indépendance* à un pôle d'*interdépendance* entre générations. Peu mobilisées et valorisées au sein des sociétés nordiques, elles sont, au sein des sociétés méditerranéennes, à la fois instituées socialement et légitimes culturellement (Gallie, Paugam, 2000). Prenons par exemple l'indicateur de la prolongation de la cohabitation résidentielle avec les parents au cours de la première décennie 2000 : l'âge médian au départ se situe autour de 20 ans dans les sociétés scandinaves, où il est légitime de quitter le foyer parental le plus tôt possible, en amont des trajectoires étudiantes ; il est de 21 ans au Royaume-Uni, de 23 ans en France, et de 27 à 28 ans dans les sociétés méditerranéennes, où on attend au contraire que soient réunies les conditions de la création d'un nouveau foyer. Se jouent, dans ces diversités, différents rapports sociaux et culturels à l'autonomie individuelle et au « vivre-ensemble » (Van de Velde, 2008). Ces formes contrastées de mobilisations familiales renvoient non seulement à des conditions matérielles qui les rendent plus ou moins nécessaires, mais aussi à des univers de normes qui les

rendent plus ou moins légitimes et acceptables au fil des âges. Or, partout en Europe, la crise risque d'entraîner une reformulation de ces « solidarités » familiales, qu'elles se traduisent par un prolongement de la cohabitation résidentielle ou de l'aide financière des parents vers les jeunes adultes. Penser l'Europe des protections intergénérationnelles et ses modalités d'évolution face à la crise nécessite de se pencher préalablement sur l'articulation des protections individuelles, familiales et sociales d'une société à l'autre.

### *En social-démocratie, des solidarités régulées par l'État*

Dans les sociétés du nord de l'Europe, l'intervention de l'État tend à atténuer la nécessité des solidarités « familiales » envers les jeunes générations, même depuis la crise. Comme le montre André Masson, les philosophies « sociales-démocrates » se caractérisent par une méfiance envers les solidarités familiales – en particulier celles qui descendent les générations –, considérées comme « inégales et arbitraires » (Masson, 2009). Ces modes de régulation tendent donc à déployer des droits sociaux élevés tout au long des parcours de vie, peu différenciés en fonction de l'âge<sup>1</sup> : les aides étudiantes sont par exemple ouvertes à tous dès la majorité et sans limite d'âge, tout comme le revenu minimum. Couplées avec des possibilités d'accès précoce à l'emploi, ces politiques publiques favorisent une relative égalité inter- et intragénérationnelle, et rendent les parcours moins dépendants des aides parentales ou filiales comparativement aux autres sociétés européennes. La prise d'indépendance présente à cet égard peu de différenciations sociales – à 25 ans, l'extrême majorité des jeunes Nordiques sont partis –, et, à l'autre échelle des âges, la dépendance de fin de vie est fortement institutionnalisée pour l'ensemble des milieux sociaux. Notons que, dans les faits, les solidarités familiales ne sont pas pour autant inexistantes (Attias-Donfut, 1995), et sont même

1. On peut repérer cependant, comme le suggère André Masson, une relative asymétrie dans les modes d'intervention entre les âges : sous la forme privilégiée de services à la personne pour les aînés, et d'aides directes dans l'éducation ou le financement des études pour les plus jeunes.

32 *Les fluctuations du lien de filiation*

nécessaires pour certains pans de la population. Comparativement aux sociétés méditerranéennes, elles ne s'inscrivent alors pas dans une logique d'interdépendance et d'assurance de long terme, mais relèvent plutôt d'une logique de réciprocité directe et de court terme (Van de Velde, 2008). Notons que ces modes de régulation sont également touchés par la crise, et les jeunes générations font face à une augmentation sensible du taux de chômage, notamment en Suède, et à des difficultés croissantes d'accès au logement. Pour l'instant, les politiques sociales-démocrates ont réagi en activant les filets de sécurité étatiques envers les jeunes générations, et les enquêtes montrent que la confiance reste jusqu'ici de mise (Fondapol, 2011).

*Des parents vers les jeunes adultes :  
au-delà de la réticence libérale*

Des solidarités générationnelles nécessaires, mais coupables : au Royaume-Uni, tout comme dans d'autres sociétés d'obédience libérale, le développement de l'entraide intergénérationnelle est freinée par une puissante norme d'indépendance individuelle. Dans un mode de régulation libéral, les vies sont en effet rendues plus sensibles au marché. Les protections d'État sont en principe universelles, uniformisées selon l'âge, mais relativement faibles quant aux montants octroyés. Les individus sont prioritairement censés se protéger eux-mêmes, que ce soit par l'emploi, le crédit ou l'assurance individuelle. Au Royaume-Uni, cette confiance relative aux marchés – marché du travail et marché bancaire – se conjugue avec une dévalorisation culturelle des solidarités familiales. Cette délégitimation est notamment perceptible au niveau des jeunes générations, invitées à s'autofinancer de façon précoce par une politique de prêts étudiants et par le cumul emploi-études. La décohabitation y est précoce et les flux financiers descendant les générations sont les plus faibles d'Europe occidentale. Or, comme dans nombre de sociétés dites « libérales », les frais d'inscription à l'université tendent à augmenter rapidement. Les générations les plus jeunes ont massivement recours à l'emprunt pour financer les études de plus en plus chères, au risque de ne pouvoir rembourser

leurs dettes par l'emploi escompté (Casta, 2010). Dans un contexte d'accroissement du prix du logement cette dernière décennie, la crise accentue une pression financière déjà conséquente sur les parcours juvéniles. Face à ces difficultés, les solidarités familiales augmentent, mais de façon limitée et inégale. Le nombre de retours chez les parents tend fortement à s'accroître, et constitue un phénomène récemment investi scientifiquement et médiatiquement : une sociologue américaine titre ainsi « génération boomerang » (Newman, 2012). La sollicitation de l'entraide familiale entre les générations reste pourtant considérée comme « coupable », voire impossible, ce qui induit dans certains cas des trajectoires d'entrée dans la grande pauvreté, dès 16 ou 18 ans. Il est cependant probable que cette contrainte normative se desserre : déjà au Royaume-Uni, des chercheurs remettent en cause l'« idéologie de l'indépendance » et revalorisent les ressources familiales face à l'endettement massif des jeunes Britanniques.

### *Une interdépendance croissante entre générations ? La société française et ses âges fragiles*

Au sein du panorama européen, la France se situe de façon relativement intermédiaire quant à la mobilisation des solidarités familiales envers les jeunes générations : une valorisation culturelle de l'indépendance s'y conjugue avec la légitimité de l'aide familiale dans les situations d'études et de précarité. Le modèle social français mise sur une forte activation étatique des solidarités – familiales mais aussi sociales – entre les générations. Elle institutionnalise un double circuit intergénérationnel : ascendant au niveau social, par le jeu des retraites qui lie les générations actives aux générations retraitées, et descendant au niveau familial, par une politique principalement tournée vers les aînés et consacrant la solidarité familiale dans la protection des plus jeunes. L'État est ainsi présent tout au long des parcours, mais de façon très différenciée selon les âges. Conjuguée avec un marché du travail centré sur les 30-45 ans, cette régulation crée des « âges fragiles » au sein de la société française : les solidarités familiales, bien qu'effectives, ne compensent pas pour autant les difficultés rencontrées à certaines périodes de la

34 *Les fluctuations du lien de filiation*

vie, notamment par les juniors et certaines franges des « seniors ». Les solidarités intergénérationnelles jouent en effet un rôle actif de sécurité, mais s'inscrivent dans un relatif flou normatif<sup>1</sup> : les jeunes Français se caractérisent par un accès particulièrement long et progressif à l'indépendance, dans lequel les premiers pas se prennent relativement tôt, mais l'autofinancement réel survient beaucoup plus tard dans les trajectoires. Or, qu'elles prennent la forme d'une cohabitation prolongée ou de transferts financiers, ces solidarités parentales tendent à être mobilisées à des âges de plus en plus tardifs en France, notamment face aux difficultés sociales croissantes. Plusieurs recherches convergent pour dénoncer les nouvelles formes d'inégalités induites par ce nécessaire recours aux solidarités familiales : d'aucuns, en France, relèvent par exemple le retour des « héritiers », au sens où l'accès aux positions sociales est de plus en plus conditionné aux ressources familiales, remettant fortement en cause l'idéal méritocratique français construit sur la légitimité du diplôme (Chauvel, 2006 ; Baudelot, 2011).

*Sociétés méditerranéennes : les générations familiales touchées face à la crise*

En poussant les solidarités familiales intergénérationnelles jusqu'à leurs limites, les sociétés méditerranéennes nous montrent les conséquences potentielles d'une valorisation des liens familiaux comme seule valeur refuge, censée pouvoir compenser la dégradation des perspectives d'emploi et des marges de manœuvre de l'État. Au-delà de leurs différences, les sociétés du sud de l'Europe ont ceci de commun de s'être appuyées, au cours des dernières décennies, sur le ressort quasi exclusif des solidarités familiales entre les générations pour réguler des dépendances sociales croissantes tout au long des parcours de vie. Ces dépendances sociales sont principalement liées à un vieillissement accéléré, à l'allonge-

1. Ce flou normatif s'inscrit dans une tension État-famille tout au long des âges, perceptible par exemple dans l'épisode de la canicule de 2003 et le jeu de balancier qu'il a laissé transparaître entre la responsabilité supposée des familles et celle de l'État dans la protection des personnes âgées.

ment des études ainsi qu'à l'accroissement du chômage et de la précarité, en particulier chez les jeunes, qui y touche actuellement jusqu'à 50 % de la population active. Jusqu'ici, ces solidarités familiales, culturellement légitimées, ont servi de régulation sociale effective, notamment pour sécuriser les parcours de jeunesse et de vieillesse : l'âge au départ de chez les parents n'a cessé de reculer depuis les années 1970, jusqu'à atteindre aujourd'hui plus de 27 ou 28 ans ; à l'autre échelle des âges, le maintien des personnes âgées à domicile reste un pilier central de régulation de la dépendance des personnes âgées. Toutefois, elles semblent aujourd'hui atteindre leurs limites, et ne peuvent plus constituer un « réservoir » croissant et extensible de protection face à la crise. Ce mouvement est perceptible depuis plusieurs années déjà : elles se voient mises à l'épreuve par une norme croissante d'autonomie, particulièrement prégnante au sein des jeunes générations mobiles et européennes. Comme nous allons l'illustrer au cours de ce chapitre à partir d'une enquête à Madrid, le report de l'installation familiale est de plus en plus vécu comme un compromis individuel, une contrainte économique, voire une injustice sociale. C'était déjà le sens du mouvement – méditerranéen également – des « mille-euroistes », porté il y a quelques années par de jeunes trentenaires diplômés qui manifestaient leur dépit face à la faiblesse prolongée des salaires et au surendettement de long terme (Van de Velde, 2011). La dégradation des perspectives économiques limite l'extension même de ces solidarités, en assombrissant les perspectives de jeunes générations, tout en fragilisant la capacité des aînés à subvenir aux besoins familiaux. Serge Paugam souligne à cet égard l'augmentation récente des chômeurs isolés au sein des sociétés du sud de l'Europe (Paugam, 2013). Toutefois, le lien entre générations se maintient comme palliatif face à la crise, et l'activation de ces solidarités familiales joue pour l'instant un rôle, même fragile, de régulateur et compensateur des inégalités sociales.



## AUTONOMIE ET SOLIDARITÉS FAMILIALES EN TEMPS DE CRISE : DEVENIR ADULTE À MADRID, DIX ANS APRÈS

« Une jeunesse sans travail, sans maison, sans protection... et sans peur » : à l'image de ce slogan, la contestation sociale des « Indignés » espagnols a placé au sein de ses revendications la question de la dépendance familiale au sein des jeunes générations, et mis en lumière les conséquences sociales d'un tel phénomène. C'est en effet au sein des sociétés latines et continentales que les tensions entre une revendication d'autonomie et la nécessité des solidarités familiales s'aiguisent le plus fortement. Or on peut penser que, face à la crise, les autres sociétés vont connaître, dans une certaine mesure, une « latinisation » de leurs parcours de vie. Penchons-nous plus précisément, pour interroger ce processus, sur l'expérience des solidarités familiales au sein des jeunes générations espagnoles, et en particulier à Madrid. Comment y évoluent les « solidarités » familiales depuis la crise, que ce soit dans leurs versants résidentiel, matériel ou financier, et de quelle façon recomposent-elles les inégalités sociales ?

### *Années 2000 : sous la légitimité des solidarités, la tentation de l'autonomie*

Une enquête conduite auprès de jeunes Madrilènes au début des années 2000 pointait déjà, sous la légitimation des solidarités familiales, l'existence d'une aspiration relativement contrariée à l'autonomie. Au regard de leurs homologues européens, leurs parcours se distinguaient par un maintien légitime de la cohabitation tant que n'étaient pas remplies trois conditions d'un « grand saut » dans la vie adulte : la mise en couple, l'achat d'un appartement – dans une société fortement marquée par l'accès à la propriété –, et le couple stable. Or, ces conditions survenant de plus en plus tard dans les trajectoires, la cohabitation tendait à se prolonger jusqu'à un âge avancé, sans pour autant être vécue sur le registre de la

culpabilité, comme le montraient également les analyses de Sandra Gaviria sur la décohabitation des jeunes Espagnols (Gaviria, 2006). Elle restait majoritairement justifiée par une logique du « foyer », valorisant l'interdépendance au sein même du foyer davantage que l'indépendance précoce, et inscrite dans un horizon de long terme : le sens même de cette solidarité entre parents et enfants était censé s'inverser au cours de la vie. Pourtant, sous cette légitimité apparente, affleuraient quelques fissures et une tentation explicitée de l'autonomie. Les rhétoriques de la légitimité du maintien se voyaient concurrencées, au fil des discours, par celles de la nécessité économique ; pour les femmes en particulier, le maintien de la cohabitation familiale pouvait rimer avec l'expérience douloureuse d'un excès de contrôle ou de sollicitations, et s'avérait particulièrement justifié par le respect des normes parentales ou par la volonté d'éviter la trahison affective d'un départ anticipé. L'hypothèse était donc formulée d'une tension croissante, voire d'une collision prochaine, entre la légitimation de ces solidarités familiales et la montée d'une norme d'autonomie (Van de Velde, 2008).

### *2012 : la famille, un refuge nécessaire... mais fragile*

Qu'en est-il, dix ans après ? Une seconde enquête, conduite en 2012 auprès de 160 jeunes Madrilènes<sup>1</sup>, permet d'observer, contrairement à ce que les hypothèses pouvaient suggérer, une forme de réactivation des solidarités familiales : qu'elles se traduisent par un maintien prolongé au foyer au-delà de 30 ans, par un retour même tardif chez les parents, par l'ampleur des transferts financiers ou matériels entre les générations, celles-ci font la preuve d'une certaine « plasticité », voire d'une grande souplesse. Acceptées, et même souvent impulsées par les parents, les frères et sœurs ou les grands-parents, elles apparaissent réactivées et relégitimées en temps de crise. Pour autant, leur existence est fortement conditionnée par la possibilité d'une marge irréductible d'autonomie

1. Cette enquête se fonde sur une soixantaine d'entretiens approfondis et une centaine de questionnaires conduits à Madrid de septembre à décembre 2012 auprès d'individus âgés de 18 à 35 ans environ, échantillonnés en fonction de l'âge, du statut et des milieux sociaux.

38 *Les fluctuations du lien de filiation*

individuelle, de part et d'autre. Solidarité et autonomie vont ainsi de plus en plus de pair au sein même du lien de filiation : le soutien parental concerne désormais également les trentenaires, voire les quadragénaires, qui invoquent leur âge pour justifier de la légitimité d'une négociation de cette autonomie, qu'elle soit interne au foyer – relative à l'intimité et l'usage de l'espace domestique – ou externe au foyer – relative, par exemple, aux sorties non anticipées. Si refuge il y a, celui-ci s'avère donc fragile : quand autonomie et solidarité familiale ne sont pas jugées compatibles, le maintien ou le retour chez les parents deviennent difficiles, voire impossibles. À cet égard, mentionnons la réactivation d'un clivage féminin et masculin, les femmes évoquant bien plus fréquemment la difficulté de la négociation de cet espace d'intimité. La norme d'autonomie a fait son chemin : c'est désormais le « compromis » économique qui domine les rhétoriques de justification de telles solidarités. À l'image des sociétés du nord de l'Europe, ces relations mettent de plus en plus en œuvre une réciprocité « directe » et de court terme, perceptible dans une participation plus systématique aux frais et aux tâches domestiques. Loin de s'inscrire dans un horizon indéterminé, elles prennent désormais un caractère plus transitoire. Au fond, la difficulté ne relève pas tant dans l'expérience même de la dépendance, que du nécessaire partage de l'angoisse et de l'attente avec les parents. Que ce soit sous la forme d'une pression explicite ou d'une diffusion émotionnelle, la proximité joue alors comme un miroir douloureux.

*Déprises générationnelles : vers une égalitarisation des destins ?*

La frustration, diffuse chez la quasi-totalité des jeunes Madrilènes interrogés, apparaît en réalité plus sociale que familiale. Elle se nourrit principalement du sentiment d'une impuissance, d'une forme juvénile de « déprise<sup>1</sup> » face à la perte de contrôle sur sa destinée. La plupart font l'épreuve, depuis quelques mois ou années, de parcours marqués par l'accumulation de contrats

1. Nous empruntons ce concept à la sociologie de la vieillesse (Caradec, 2012).

courts, de périodes de chômage ou de baisses imposées de salaires. Ces situations subies d'attente et de vulnérabilité sont vécues sur le mode majoritaire de l'angoisse et de l'incertitude. Elles s'associent à l'émergence d'une rhétorique égalitaire : la crise provoquant la remise à plat des différents destins – diplômés ou non diplômés –, l'échelle sociale se voit soudainement brisée, laissant place à une génération qui se vit en « chute » et mise dans l'incapacité de devenir adulte. Cette rhétorique rend perceptible l'émergence d'une « conscience générationnelle », sans pour autant que celle-ci puisse être associée à un quelconque conflit entre générations : la responsabilité de cette situation n'est attribuée ni aux parents, ni à la société dans son ensemble, mais plutôt à une certaine partie de la classe politique et du monde financier. Même chez les rares qui se disent épargnés pour l'instant par la crise, tous évoquent des amis ou de la famille touchés par des difficultés professionnelles et sociales. Si certains parviennent à rationaliser ou à se réapproprier leurs parcours, la majorité fait part d'une perte de maîtrise et d'une profonde précarité temporelle, se traduisant le plus souvent par un sentiment d'incertitude, d'impuissance et d'enfermement dans le présent, pouvant mener jusqu'à la dévaluation de soi. Est fréquemment évoquée la sensation douloureuse d'abandonner son destin aux mains des employeurs et de devenir des « marchandises » tributaires de leurs décisions. Référence est faite à l'« indignité » de devoir « survivre », et s'exposer aux choix ou aux refus des employeurs. Cette forme de « déprise » prend ainsi sa source dans la mise en incapacité à suivre un chemin de son choix, rendant la projection de soi dans le futur impossible. Un tel enfermement dans le présent conduit à une définition « vide » de la période récente, réduite à un « temps mort » ou à une « attente ». Cette mise en attente s'incarne également au niveau des projets familiaux : face à l'impossibilité subie d'avoir *su propria casa*, le fait de pouvoir un jour être « mère » et être « père » émerge comme horizon de plus en plus incertain et comme source d'une puissante frustration explicitée chez les trentenaires<sup>1</sup>.

1. Notons à ce propos qu'une chute de la fécondité est déjà perceptible en Espagne (Eurostat, 2012).

### *Diplômés : du privilège au piège*

Pour autant, au-delà de ce discours générationnel, certains se considèrent plus que les autres comme les perdants du changement : il s'agit d'une grande partie des diplômés de l'enseignement supérieur. Nombreux sont ceux qui dénoncent justement le « retard » qu'a induit le temps prolongé des études, que ce soit pour une licence, ou pour un voire plusieurs masters. À les écouter, le privilège s'est ainsi refermé en piège : malgré leur diplôme, une grande partie se sentent inscrits dans des parcours subis, exigeant une dépendance prolongée vis-à-vis des parents, et freinant la possibilité de « construire » sa vie, même bien après la trentaine. Beaucoup évoquent même, par comparaison, le sort finalement plus enviable de certains enfants d'ouvriers qui, privés de la chance initiale de faire des études, ont dû par nécessité décohabiter de façon plus précoce, et donc finalement construire une famille « à temps » – c'est-à-dire avant la crise. Inversement, les jeunes issus de milieux populaires se révèlent effectivement bien prompts à rationaliser ou valoriser leur propre chemin malgré les difficultés, face à la situation familiale et sociale de la plupart des diplômés de leur entourage. La situation familiale devient ainsi un critère d'inégalités perçues, et c'est au sein de cette génération diplômée qu'émane la perception la plus cruelle du changement social : l'ouverture initiale des chemins laisse place, selon eux, à une fermeture brutale des possibles. Plus que les autres, ils expriment une souffrance de ne pouvoir « être soi » face aux disjonctions multiples dont ils font part, qu'elles émanent de reconversions forcées dans un autre domaine que celui des études initiales, des situations répétées de chômage, ou d'une frustration salariale. Elles prennent le visage d'une tension vécue entre l'« être » et la « place » dans la poursuite des parcours de vie, face à l'impossibilité perçue de faire vivre un chemin choisi. Or ces espérances déçues peuvent se muer en une profonde amertume, voire en colère sociale pour tout un pan de la génération des diplômés, à l'image de cette jeune trentenaire qui déclare : « La société espagnole nous a trahis. » La confrontation est alors faite entre la génération qu'ils étaient censés incarner, entre « ce qu'on leur a vendu » – « on nous a fait croire qu'on serait la génération de

la démocratie, de la liberté et de la croissance » – et ce qu'ils sont finalement devenus. Cette sensation d'impasse se nourrit d'une conscience aiguisée de la gravité et de l'irréversibilité de la crise, associée aux registres rhétoriques de la « *gueule de bois économique* », ou d'une « *régression* » vers les années 1950 : « *on mord la poussière* » ou « *on vit les dernières années de la société de bien-être* ». Notons que ce discours d'une promesse déçue émane davantage des trentenaires « reconvertis » par nécessité, que des jeunes situés dans la vingtaine, qui se sentent davantage à même d'adapter leurs stratégies étudiantes et d'insertion. Ce n'est donc pas un hasard si ce sont ces diplômés trentenaires qui se sont retrouvés au cœur du mouvement des Indignés, rejoints ensuite par les plus jeunes puis par leurs aînés, ou qui se révèlent les plus prompts à vouloir migrer : « *la société m'a abandonnée, donc je l'abandonne* », affirme ainsi une jeune Espagnole. Ces réactions résonnent comme autant d'actes d'autonomie et de reprise en main des destins, traduisant le besoin de déplacer leur capacité d'agir ailleurs.

## CONCLUSION : LES NOUVEAUX VISAGES DE L'AUTONOMIE

À l'issue de cette analyse, les expériences contemporaines de ces solidarités familiales font émerger de nouveaux visages de l'autonomie. Celle-ci se cristallise non plus sur une revendication d'indépendance vis-à-vis de la famille, mais de plus en plus sur la capacité à « conduire » sa vie : la question de l'autonomie migre d'un sens relationnel à un sens existentiel et social. Il s'agit là d'un enjeu prioritairement porté par les jeunes générations diplômées et touchées par la crise. Cette forme d'autonomie renvoie à une tension, radicalisée en Espagne mais présente dans bien d'autres sociétés européennes et occidentales, entre des aspirations montantes liées à la démocratisation de l'enseignement supérieur, et les contraintes induites par les évolutions du marché du travail. Cette question du gouvernement des vies s'aiguise avec la crise ; elle vient

42 *Les fluctuations du lien de filiation*

en quelque sorte confirmer les analyses de Raymond Aron quant aux « désillusions du progrès », écrites avant 1968, prédisant une forme de tension croissante au sein de la socialisation des jeunes générations, entre la montée des aspirations à l'autonomie individuelle, et l'adéquation des places disponibles (Aron, 1969). Se met à l'œuvre un double mouvement générationnel, laissant place à une nouvelle dialectique des générations : on assiste parallèlement à une réactivation des liens entre générations familiales – rendue possible par une autonomie acquise au sein même du lien filial –, mais aussi à la montée d'une crispation sociale particulièrement forte parmi les jeunes générations diplômées. Entraide familiale, frustration sociale : c'est dans ce double mouvement générationnel que peut se comprendre la multiplication récente des mouvements sociaux initiés et portés par les jeunes générations diplômées, mais qui, à l'inverse de mouvements précédents, ne se muent pas en conflit générationnel explicite au niveau social, et sont au contraire relayés par les générations aînées.

BIBLIOGRAPHIE

- Aron Raymond, *Les Désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calmann-Lévy, 1969.
- Attias-Donfut Claudine, *Les Solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, 1995.
- Baudelot Christian, « L'héritage contre le mérite », in P. Rosanvallon, *Refaire société*, Paris, Seuil, « La République des idées », 2011.
- Caradec Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, « 128 », 2012 (rééd.).
- Casta Aurélien, « La nouvelle condition des étudiants anglais : entre emploi et endettement », *Formation emploi*, vol. 2, n° 110, 2010.
- Chauvel Louis, *Les Classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, « La République des idées », 2006.
- Fondapol, 2011. *La jeunesse du monde*, Fondation pour l'innovation politique, 2011.
- Gallie Duncan, Paugam Serge, *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford University Press, 2000.
- Gaviria Sandra, *Quitter ses parents : devenir adulte, en Espagne et en France, un processus divergent*, Rennes, PUR, 2005.

- Masson André, *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2009.
- Newman Katherine S., *The Accordion Family : Boomerang Kids, Anxious Parents and the Private Toll of Global Competition*, Boston, Beacon Press, 2012.
- Paugam Serge, *Les Formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, Puf, 2013 (rééd.).
- Van de Velde Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Puf, « Le Lien social », 2008.
- Van de Velde Cécile, « Indignés : les raisons de la colère », *Cités*, Paris, Puf, n° 47-48, octobre 2011, p. 293-297.